



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

URSS

Question écrite n° 3734

Texte de la question

M Philippe Vasseur demande à M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, de lui faire connaître l'évolution des démarches du Gouvernement français auprès du Gouvernement soviétique au sujet des emprunts russes. Depuis la fin de la première guerre mondiale, le Gouvernement français s'est efforcé, à maintes reprises, d'obtenir des autorités soviétiques l'indemnisation des porteurs français des obligations contractées par la Russie ou ses ressortissants avant 1914, mais les démarches entreprises n'ont jusqu'ici abouti à aucun résultat. Le 15 juillet 1986, un accord soviéto-britannique a été signé, ce qui constitue un précédent et une reconnaissance de facto des dettes tsaristes. Les cinq tonnes d'or mises en dépôt à la Banque de France en 1939 par les Etats baltes en guise de contrepartie font l'objet, depuis de longues années, d'une négociation séparée entre la France et l'URSS pour indemniser les biens français dont l'URSS s'est saisie à l'occasion de l'annexion de certains territoires au cours de la seconde guerre mondiale. Il lui demande également de lui faire part de l'évolution de cette négociation.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement français a toujours réservé, depuis sa reconnaissance de l'URSS en 1924, les droits que ses ressortissants tirent des obligations contractées par la Russie ou ses ressortissants avant 1914. Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, il s'est efforcé à maintes reprises d'obtenir des autorités soviétiques l'indemnisation des porteurs français concernés. Prenant notamment en considération la conclusion de l'accord soviéto-britannique du 15 juillet 1986, qui a constitué un fait nouveau appréciable, le Gouvernement français a effectué de nouvelles démarches auprès des autorités soviétiques et continue dans cette voie. En effet, bien que ces démarches n'aient pas encore abouti à un résultat, la question des emprunts russes demeure toujours ouverte dans le cadre des relations entre les deux pays.

Données clés

Auteur : [M. Vasseur Philippe](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3734

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 1988, page 2780